



Présence de substances chimiques préoccupantes dans les produits d'hygiène utilisés pour les bébés

Les résultats d'une étude réalisée par Women in Europe for a Common Future montrent la présence de substances chimiques préoccupantes dans les produits d'hygiène utilisés pour les bébés, et notamment celle d'un sensibilisant cutané, la "méthylisothiazolinone" (MIT).

Dans le cadre du règlement cosmétique, une interdiction de cette substance dans les produits non rincés est imminente et devrait entrer en vigueur dans les mois qui viennent. Concernant les produits rincés, une sévèrisation de la dose autorisée dans ces produits est en discussion au niveau européen avec une proposition de division par 7 du niveau de dose autorisé par le Comité scientifique européen pour la sécurité des consommateurs (passage de 100 ppm à 15 ppm).

Cependant, d'autres usages de la MIT ne sont pas soumis au règlement cosmétique. Ces usages peuvent alors être soumis à la réglementation générale concernant les produits chimiques : les règlements REACH et CLP. Un rapport de l'Anses vient de nous être remis sur les risques associés à l'usage de la MIT. L'Anses propose dans ce rapport une sévèrisation des limites de concentration spécifiques pour la sensibilisation cutanée (passage de 600 ppm à 15 ppm).